

Liste de matériel pour l'entrée au CP Année scolaire 2023/2024

Un sac d'école rigide, pas de sac à dos.

- ★ 1 trousse fourre-tout + feutres
- ★ 1 trousse fourre-tout + crayons de couleurs
- ★ 1 trousse comprenant (une réserve de matériel sera faite en classe) :
 - 12 crayons de papier
 - 2 gommes blanches
 - 1 taille crayon avec réservoir
 - 8 stylos à bille (2x vert, 2x rouge, 2x noir et 2x bleu)
 - 12 sticks de colle
 - 1 règle plate graduée de **20 centimètres rigide**
 - 1 paire de ciseaux métalliques à bouts ronds
 - 12 feutres d'ardoise
- ★ 1 boîte de mouchoirs
- ★ 1 gourde

POUR LE JOUR DE LA RENTREE, MERCI DE :

1 - Vous assurez que votre enfant dispose du matériel ci-dessus et que **ce matériel soit déballé.**

2 - **Marquer ce matériel** (notamment les crayons et les feutres) au nom de votre enfant.

3 - Faire parvenir **un chèque de 30€** à l'enseignant de votre enfant: cette somme correspond au montant demandé pour la coopérative scolaire ainsi que pour l'achat des fournitures (cahiers, ardoise, classeurs...) de votre enfant.

4 - Faire parvenir **l'attestation d'assurance scolaire 2023/2024** à l'enseignant de votre enfant : elle doit comporter les mentions « responsabilité civile » et « individuelle corporelle ».

Liste de matériel pour l'entrée au CP Année scolaire 2023/2024

Un sac d'école rigide, pas de sac à dos.

- ★ 1 trousse fourre-tout + feutres
- ★ 1 trousse fourre-tout + crayons de couleurs
- ★ 1 trousse comprenant (une réserve de matériel sera faite en classe) :
 - 12 crayons de papier
 - 2 gommes blanches
 - 1 taille crayon avec réservoir
 - 8 stylos à bille (2x vert, 2x rouge, 2x noir et 2x bleu)
 - 12 sticks de colle
 - 1 règle plate graduée de **20 centimètres rigide**
 - 1 paire de ciseaux métalliques à bouts ronds
 - 12 feutres d'ardoise
- ★ 1 boîte de mouchoirs
- ★ 1 gourde

POUR LE JOUR DE LA RENTREE, MERCI DE :

1 - Vous assurez que votre enfant dispose du matériel ci-dessus et que **ce matériel soit déballé.**

2 - **Marquer ce matériel** (notamment les crayons et les feutres) au nom de votre enfant.

3 - Faire parvenir **un chèque de 30€** à l'enseignant de votre enfant: cette somme correspond au montant demandé pour la coopérative scolaire ainsi que pour l'achat des fournitures (cahiers, ardoise, classeurs...) de votre enfant.

4 - Faire parvenir **l'attestation d'assurance scolaire 2023/2024** à l'enseignant de votre enfant : elle doit comporter les mentions « responsabilité civile » et « individuelle corporelle ».